

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 30 juin 2025

Délibération CA n° 202506-03

### DÉLIBÉRATION

## APPROBATION DE LA PROCÉDURE DE REDISTRIBUTION DU BUDGET ERASMUS + DE L'APPEL 2023

*Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles L.715-1 et L.715-2 ;*

*Vu le décret n°2014-1673 du 29 décembre 2014 modifié relatif à la Communauté d'Universités et d'Établissements Normandie Université ;*

*Vu la délibération CA N° 201407-02 du 2 juillet 2014, portant approbation des statuts de Normandie Université ;*

*Vu la délibération CA N° 202209-02 du 26 septembre 2022 portant approbation des statuts modifiés de Normandie Université ;*

*Vu la délibération CA N°202307-02 du 3 juillet 2023 portant élection de Ronan CONGAR en qualité de Président de Normandie Université ;*

*Considérant la présentation de la procédure de redistribution du budget Erasmus+ de l'appel 2023.*

#### Article 1 :

Les doctorants de Normandie peuvent bénéficier d'une aide à la mobilité pendant leur doctorat grâce au programme Erasmus+.

Les mobilités courtes (5 à 30 jours) sont calculées sur un *per diem*, dont le montant est fixé par l'Agence Erasmus.

Par contre, les mobilités longues (2 à 12 mois) sont calculées sur la base d'une fourchette de montants, variables en fonction du coût de la vie dans les pays de différentes zones (tableau ci-dessous). Ces fourchettes sont susceptibles d'être modifiées par l'agence Erasmus + pour chaque appel.

Ci-dessous, les taux applicables pour l'appel 2023 :

	<b>Pays d'accueil</b>	<b>Montant par mois (fourchette basse – fourchette haute)</b>
<b>Groupe 1</b> <b>Pays où le coût de la vie est le plus élevé</b>	Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède  Pays tiers non associés au programme de la région 14	348 € - 674 €
<b>Groupe 2</b> <b>Pays où le coût de la vie est moyen</b>	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal  Pays tiers non associés au programme de la région 13	292 € - 606 €
<b>Groupe 3</b> <b>Pays où le coût de la vie est plus faible</b>	Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Tchéquie, Turquie	225 € - 550 €

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 30 juin 2025

Délibération CA n° 202506-03

Compte tenu de l'impossibilité de prévoir le nombre de demandes de mobilités éligibles et dans l'objectif de donner la possibilité au maximum de doctorants de bénéficier de ce programme, le choix initial de Normandie Université est de payer un montant calculé sur la fourchette basse :

- Groupe 1 : 348 €/mois
- Groupe 2 : 292 €/mois
- Groupe 3 : 225 €/mois

Au montant mensuel s'ajoute le supplément pour les doctorants effectuant une mobilité de stage de 150 euros.

Or, à la fin de l'appel du projet Erasmus, la subvention accordée peut ne pas être dépensée en totalité. Dans l'objectif d'optimiser les dépenses de la subvention accordée, d'augmenter le taux d'exécution du projet global et d'aider les doctorants à financer leurs mobilités, une redistribution sera reversée aux doctorants éligibles (mobilités longues en Europe seulement) en prenant en compte la fourchette haute (et non plus la fourchette basse) pour le calcul du montant maximal éligible de la bourse.

Dans cette optique d'optimisation, le calcul du montant final se fera selon les montants mensuels suivants auxquels s'ajoute le complément pour les mobilités de stage de 150 euros/mois, en prenant en compte le prorata des durées de mobilité.

	<b>Pays d'accueil</b>	<b>Montant par mois (fourchette basse – fourchette haute)</b>	<b>Montant <u>maximum</u> attribué par mois en euros</b>
<b>Groupe 1</b> <b>Pays où le coût de la vie est le plus élevé</b>	Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède  Pays tiers non associés au programme de la région 14	348 € - 674 €	674
<b>Groupe 2</b> <b>Pays où le coût de la vie est moyen</b>	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal  Pays tiers non associés au programme de la région 13	292 € - 606 €	606
<b>Groupe 3</b> <b>Pays où le coût de la vie est plus faible</b>	Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Tchéquie, Turquie	225 € - 550 €	550

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 30 juin 2025

Délibération CA n° 202506-03

Par exemple : un doctorant est parti en Allemagne pour 3 mois. Il a reçu initialement :  $(292+150) \times 3 \text{ mois} = 1326$  euros au total.

Le montant de la redistribution s'élèverait au maximum à 942 euros, soit la différence entre le montant maximal possible [3 mois  $\times$  (606 + 150 euros/mois) = 2268 euros et le montant perçu initialement (1326 euros).

Le paiement se fera sous réserve de l'envoi à l'agence comptable d'une attestation d'attribution modifiée – « redistribution Erasmus+ Appel 2023 » signée de la Directrice Générale des Services de Normandie Université et du doctorant et d'un certificat administratif « Redistribution Erasmus+ Appel 2023 » signée de la Directrice Générale des Services.

Pays tiers non associés au programme de la région 13 : Andorre, État de la Cité du Vatican, Monaco, Saint-Marin.

Pays tiers non associés au programme de la région 14 : Îles Féroé, Royaume-Uni, Suisse

### Article 2 :

La présente délibération sera transmise à la Rectrice de l'académie de Normandie. Elle sera publiée, conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire, sur le site internet de Normandie Université.

**Le Conseil d'Administration approuve la procédure de redistribution du budget Erasmus+ de l'appel 2023**

<b>Résultats des votes – Nombre de votants : 35</b>
Pour : 32
Abstention : 1
Contre : 0
Ne prend pas part au vote : 2
<i>Votes via l'outil Balotilo</i>

Adoptée en Conseil d'Administration le 30 juin 2025,

Le Président de Normandie Université,

Ronan CONGAR

